

Polyéthylène (Citepes, bardage, conteneurs intérieurs)



Polyéthylène basse densité (LDPE)

Nous utilisons le LDPE pour fabriquer des bouchons ronds nervurés, que nous appelons "Citépin". Les coussins complétés par Citépina isolent thermiquement l'occupant de la structure en acier de la banquette et rendent l'assise nettement plus agréable. Nous fournissons des citepines avec une surface brillante en blanc, gris clair, gris foncé et noir ou avec une surface mate en gris clair et noir - voir Annexe 3. Les Citépins sont inclus dans les bancs Sinus et Radium LRA44x – CITÉPIN.

Polyéthylène haute densité (HDPE)

Le HDPE a une excellente résistance chimique, une excellente résistance à l'abrasion et une bonne résistance aux chocs. Il n'est pas nocif pour la santé et permet une utilisation permanente des produits même à très basse température. Les produits en PEHD ne sont pas sujets à la corrosion ou à l'oxydation. Nous utilisons du PEHD pour l'habillage des poubelles Cylindre et pour les bacs intérieurs des poubelles Minium et Quinbin.

→ **Contrôle**

Les règles d'inspections périodiques et les principes généraux d'entretien sont définis en annexe 1.

→ **Entretien**

L'entretien des Citepins ne nécessite aucune exigence particulière, il est important de les garder avec la construction des bancs propres et en bon état.



Procédure d'entretien obligatoire de l'habillage des poubelles :

1. rincez le revêtement à l'eau tiède et au détergent
2. enlever la saleté
3. séchez la surface avec un chiffon doux et propre
4. vérifiez et serrez les attaches qui fixent le plastique à la structure

Règles d'inspection et principes de maintenance

→ Règles pour les inspections régulières

Une inspection et un entretien réguliers et minutieux du mobilier sont nécessaires pour maintenir les propriétés esthétiques et utilitaires et pour éviter une détérioration prématurée du produit.

L'intervalle habituel et recommandé pour l'inspection et l'entretien réguliers est d'une fois tous les 6 mois.

L'exploitant ou le propriétaire est tenu de consigner des enregistrements d'inspection et d'entretien appropriés et vérifiables (état d'origine du meuble, actions effectuées, état final du meuble), comprenant de manière optimale une documentation photographique électronique de l'état du meuble. S'il y a un signe de dommage, il est nécessaire de réparer l'endroit selon les procédures d'entretien et de réparations mineures recommandées par le fabricant. En cas de dégâts importants, il est conseillé de confier la réparation à un fabricant de meubles ou à une entreprise spécialisée.

→ Principes généraux de maintenance

Il est interdit d'utiliser des solvants chimiques, des dissolvants, des acides de toutes sortes ou d'autres produits agressifs pour nettoyer le bois, le métal et d'autres parties du mobilier. Dans certains cas, les nettoyeurs à base d'acétone ou d'essence (pièces en acier inoxydable) ne peuvent pas être utilisés. Si des nettoyeurs pour éviers ou des robinets sont utilisés, les zones doivent être neutralisées avec du savon l'eau et encore rincé abondamment à l'eau claire.

Lors du nettoyage de la surface du meuble, il est interdit d'utiliser des spatules, grattoirs, couteaux, grattoirs métalliques et autres objets pointus ou abrasifs à base de sable qui pourraient rayer ou abraser la surface.